

## **Contrat d'objectifs et de moyens 2015-2019 de Radio France : un cadre renouvelé pour une radio publique de référence et un projet culturel ambitieux**

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et Mathieu Gallet, président-directeur général de Radio France, ont signé, mercredi 20 avril 2016, le troisième contrat d'objectifs et de moyens (COM) de Radio France, couvrant la période 2015-2019.

Il pose les bases d'un projet ambitieux, marquant ainsi la volonté du Gouvernement et du groupe de défendre la position de référence du service public et d'affirmer la spécificité de ses programmes.

Il permet à Radio France de se tourner résolument vers l'avenir et de déployer sur tous les supports la richesse et la complémentarité de ses antennes, pour s'adresser à tous les publics et notamment les plus jeunes.

Dans le nouvel écrin de la Maison de la Radio, il affirme le rôle majeur que doivent jouer les formations musicales et les antennes de Radio France, en matière d'offre culturelle.

Enfin, il prévoit le renforcement des coopérations au sein de l'audiovisuel public et fait notamment référence au projet de création d'une offre commune d'information en continu du service public.

Grâce à la mobilisation par l'Etat d'une dotation exceptionnelle de 80 millions d'euros et aux efforts de modernisation engagés par le groupe, le COM 2015-2019 réunit les conditions d'un retour à l'équilibre financier en 2018 et d'un achèvement de la réhabilitation de la Maison de la Radio.

La signature du COM 2015-2019 est l'occasion de rappeler l'attachement du Gouvernement à Radio France et à sa mission de radio de service public, mais aussi de saluer les efforts, la passion et le professionnalisme de tous ceux qui travaillent à la Maison Ronde.

Le COM 2015-2019 sera signé dans les prochains jours par le ministre des Finances et des Comptes Publics, Michel Sapin, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, et par le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert.

### **Contact**

Ministère de la Culture  
et de la Communication  
DICOM / Service de presse  
01 40 15 80 20  
Service-presse@culture.gouv.fr